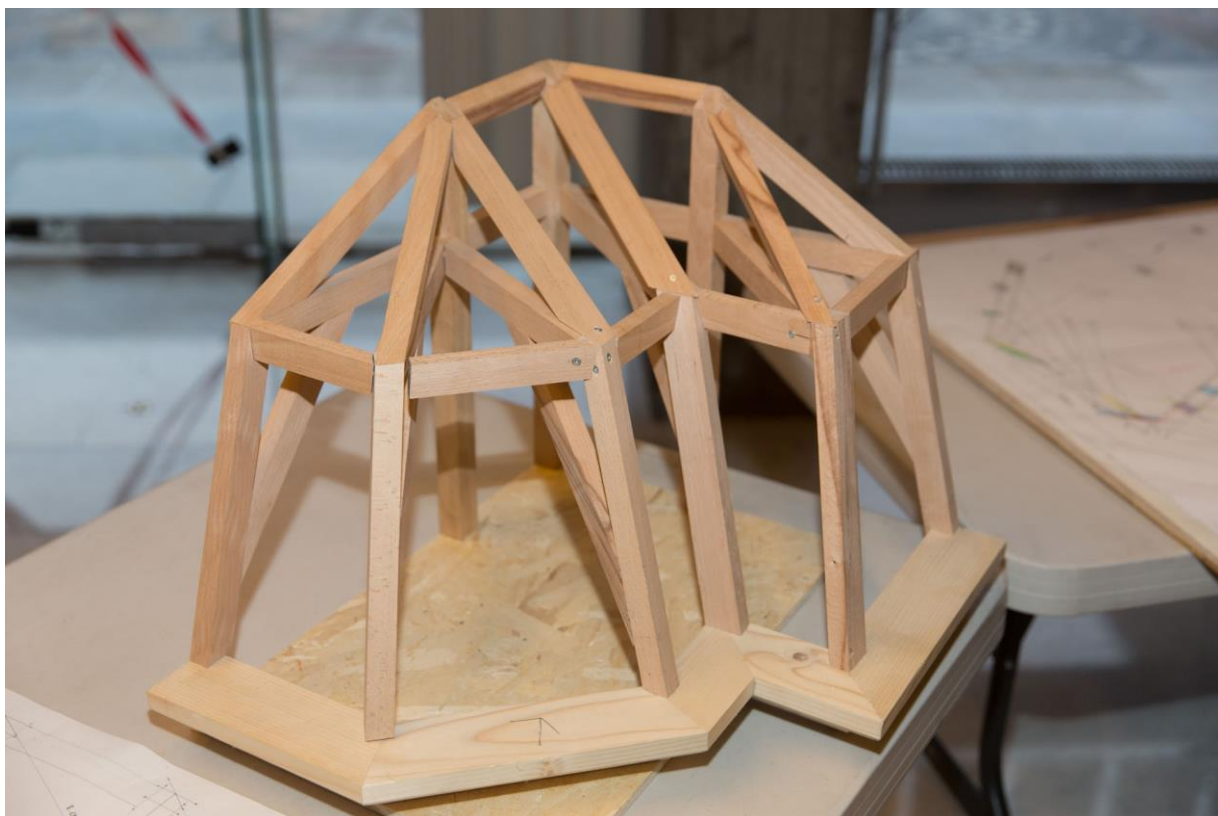


## Prix Belin 2016

*En présence de **Fabien Malbet**, Adjoint aux Ecoles*



Chaque année, le Prix Belin\* récompense le meilleur plan de charpente.

Cette année, **les épreuves du Prix, présidé par Fabien Malbet, Adjoint aux Ecoles, se dérouleront les 12 et 13 février 2016** de 7h à 19h, à la Fédération des Compagnons du Métiers (4 rue de la paix à Echirolles). La première est réservée à une épreuve de trait (12h) et la seconde à la réalisation de la maquette issue de l'épure élaborée la veille (12h).

La commission du Prix Belin, qui comprend de nombreux professionnels de la charpente (dont certains anciens lauréats), devra alors départager les 15 candidats en lice pour cette édition 2016.

**La cérémonie de remise des Prix aura lieu le vendredi 18 mars** à 18h dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

*\*Décédé en 1881, Jean Belin, entrepreneur de travaux publics, léguait à Grenoble sa ville natale, un titre de rente perpétuelle de l'Etat, assorti d'une condition : « les arrérages seront employés à perpétuité chaque année, après un concours public, à récompenser le meilleur plan de charpente à exécuter. Pourront prendre part au concours seulement les personnes domiciliées dans le département de l'Isère. »*

*En 1985, pour la dernière fois, la Ville de Grenoble a perçu les intérêts du legs, qui s'élevaient à la somme de 5 Francs.*

*La Ville consacre actuellement un crédit annuel de 2 000 € à 3 000 € au Prix. (2 700 € l'année dernière). Elle reçoit également l'appui financier du Conseil Général de l'Isère, de la Chambre des Métiers de l'Isère, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Nord Isère, du Syndicat général des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de l'Isère (CAPEB 38), de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère.*

Cordialement,

Service presse – Adeline SUPPO 04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64